

3 eme Chapitre de sciences sociales :

I)Quels sont les différents types de mobilité sociales ?

Société démocratiques : mettent en avant le mérite

Sociétés aristocratiques : héritent de leurs positions

Mobilité sociale intergénérationnelle : changement de position sociale entre les générations.

Mobilité professionnelle / mobilité intragénérationnelle : changements de position sociale d'un individu au cours de sa vie

Immobilité sociale/ hérédité sociale / reproduction sociale : transmission des positions sociale entre générations.

Mobilité sociale : changement de position sociale par rapport au milieu d'origine. Elle peut être :

Vertical : amène à une position sociale différente et de niveau social différent

Horizontale : amène à une position sociale différente mais de même niveau social

II)Les tables de mobilités sociales :

Les tables de mobilité permettent de mesurer la mobilité sociale intergénérationnelle en comparant les positions des pères et les mobilité sociale des fils.

Elles relèvent la part des individus en :

- reproduction sociale
- mobilité verticale descendante
- mobilité verticale ascendante
- mobilité horizontale

Table des destinées : Que sont devenus les fils de... ?

La lecture s'effectue en colonne

Table des origines : D'où viennent les... ?

La lecture s'effectue en ligne

Les 4 limites de la mobilité sociale :

- Plus la table de mobilité est détaillée, plus la mobilité mesurée est importante. (ex : si on distingue les employés et ouvriers qualifiés des autres employés et ouvriers)
- La position relative des professions a pu changer (le métier de prof était mieux perçu avant)
- Les tables de mobilité oublient souvent les mères et les filles
- Les tables de mobilité ignorent les parcours des individus (un père peut être cadre mais a pu être ouvrier)

III) La fluidité sociale

La mobilité observée comporte 2 composantes :

-Composante structurelle : cette mobilité structurelle, correspond à l'évolution de la structure sociale issue des changements dans l'emploi.

-Fluidité sociale : désigne le lien entre la position sociale occupée des individus et leurs origines.

Une société plus mobile n'est donc pas forcément plus fluide.

Pour calculer la fluidité sociale on calcule les odds ratio, utilisé par Louis-André Vallet.

Cet indicateur donne les probabilités relatives d'accès à une position sociale plutôt qu'à une autre pour des enfants de milieu différents.

Ce qui revient à calculer l'égalité des chances.

Égalité des chances : situation dans laquelle les individus ont la même chance d'accès aux différentes positions sociales)

Odds ratio diminue ⇔ fluidité sociale augmentent

Donc un lien plus faible entre la position sociale occupée et la position d'origine

IV) Quelles sont les spécificités de la mobilité sociale de la société française ?

Pour les femmes comme les hommes : Immobilité sociale est la trajectoire la plus fréquente (ex : CPIS et employés/ouvriers, lorsque ce n'est pas le cas c'est car cette catégorie est en déclin : Agriculteur exploitant et artisans commerçants chefs d'entreprise)

Par rapport à leurs mères les femmes connaissent plus souvent une mobilité ascendante que les hommes par rapport à leurs pères.

Cela s'explique par la progression des femmes dans la structure de l'emploi. Les femmes ont donc plus de chance de s'élever socialement qu'en avait leurs mères.

Mais si l'on compare les femmes par rapport à leur père, on remarque qu'elles connaissent moins souvent une mobilité ascendante que lorsque l'on compare les hommes par rapport à leur père.

Le sommet de la structure des emplois est toujours majoritairement occupé par des hommes

Poste d'employés majoritairement occupé par des femmes

Poste d'ouvriers majoritairement occupé par des hommes

Louis-André Vallet insiste sur : mobilité sociale verticale à augmenter depuis le milieu du XX^{ème} siècle tout comme la fluidité sociale.

Cet affaiblissement de l'effet de l'origine sur la position sociale se traduit par une hausse des mobilités ascendantes et descendantes

V) comment expliquer la mobilité sociale ?

Trois facteurs expliquent la mobilité sociale :

1) un facteur qui explique la mobilité sociale est : L'évolution de la structure professionnelle qui se traduit par une augmentation de la mobilité structurelle. Salarisation + Tertiarisation → diminution des agriculteurs exploitants, artisans commerçants et ouvriers.

Hausse du niveau de qualification → Hausse de la part des cadres et des professions intermédiaires de l'emploi.

Ces évolutions créent de la mobilité sociale et notamment de la mobilité ascendante.

Cette mobilité structurelle explique un peu moins de la moitié de la mobilité observée.

2) Un facteur qui explique la mobilité sociale est : Le niveau de formation.

La massification scolaire (de + en + d'individus a un niveau de formation plus élevé) est certes inachevée mais elle permet :

→ Réduction des inégalités des chances scolaires

→ diminution des inégalités des chances sociales

→ Augmentation de la fluidité sociale

L'évolution de la structure des emplois progresse moins vite que l'évolution de la structure des diplômes → inflation scolaire (expression de Marie Duru-Bellat

Paradoxe d'Anderson : constat selon lequel il est possible d'avoir un diplôme supérieur à celui de son père sans occuper une position sociale meilleure.

3) un facteur qui explique la mobilité sociale est : la famille.

Il s'agit plus précisément des ressources familiales et des configurations familiales.

Ce facteur se combine avec le précédent puisque le milieu de la famille d'origine détermine la réussite scolaire future des enfants.

Pierre Bourdieu montre que dans les sociétés modernes l'ascension sociale et la reproduction sociale dépendent relativement moins du capital économique et davantage du capital culturel.

Ainsi les enfants de milieux sociaux bien dotés en capital culturel entretiennent une relation de familiarité avec l'institution scolaire ce qui va favoriser leur réussite ce qui se traduira par l'occupation d'une position sociale élevée.